Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (2006)

Heft: 70

Artikel: Personnes dépendantes en quête d'indépendance

Autor: Krill, Marie-Jeanne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-552002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

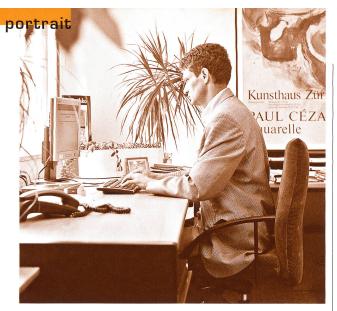
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



«J'accorde beaucoup d'importance aux applications concrètes de mes recherches et à leur vulgarisation.»

des petites contrariétés et des tracas quotidiens qui mine le couple. A l'inverse apprendre à bien gérer son stress et à se soutenir mutuellement peut améliorer la solidarité au sein du couple et renforcer sa cohésion. C'est en tout cas le but des programmes antistress élaborés par Guy Bodenmann. Une manière d'allier théorie et pratique qui lui convient parfaitement puisqu'il est aujourd'hui à la fois chercheur, enseignant et thérapeute. «J'accorde beaucoup d'importance aux applications concrètes de mes recherches et à leur vulgarisation. Grâce aux couples qui ont été d'accord de participer à mes études, j'ai pu faire des découvertes intéressantes. Je trouve donc qu'il est normal de leur redonner quelque chose en leur apportant une aide concrète.»

Des programmes efficaces, puisque l'on constate, dans la très grande majorité des cas, une amélioration de la communication entre les partenaires, une plus grande solidarité et une sexualité plus harmonieuse. Seul bémol, ils se déroulent sur un seul week-end très intensif. «Pour avoir un impact sur la durée, ils devraient être répétés, de manière à soumettre le mariage à une sorte de service régulier», estime Guy Bodenmann qui travaille maintenant à la mise en place d'un système encore plus performant.

Reste que ces programmes ont déjà acquis une excellente réputation internationale. «Dans le cadre d'une évaluation effectuée par l'administration américaine, ils ont même été considérés comme figurant parmi les meilleurs du monde », précise-t-il.

La place essentielle de sa famille

Reconnu à l'étranger, créateur d'un réseau international de chercheurs sur le stress et sa gestion, le psychologue n'envisage pourtant pas de quitter la Suisse. C'est surtout sa famille qui l'y retient, une famille qui occupe une place essentielle dans sa vie et qu'il n'entend en aucun cas négliger. «J'ai la chance d'avoir une femme dont je suis très proche, qui me soutient beaucoup, également dans mes recherches. Actuellement, elle a mis sa propre carrière scientifique entre parenthèses pour se consacrer à nos enfants. Mais je tiens aussi à être présent aussi souvent que possible auprès d'eux », fait-il valoir.

En Suisse, la prise en charge des petits enfants, des handicapés et des aînés est encore réglée de manière très traditionnelle. Des expériences innovantes qui répondent notamment à la volonté d'émancipation des personnes dépendantes y sont toutefois aussi menées.

PAR MARIE-JEANNE KRILL PHOTO HANSPETER BÄRTSCHI

elon quelles modalités les soins aux petits enfants, aux handicapés et aux personnes âgées sont-ils dispensés en Suisse et quels choix de société ces modalités révèlent-elles? C'est ce qu'ont cherché à mettre en lumière des scientifiques lausannois et genevois, sous la direction du professeur Dietmar Braun de l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne, Menée dans le cadre du Programme national de recherche 52 «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation », leur étude montre que la reconnaissance sociale et la valorisation de la prise en charge de la dépendance restent faibles dans notre pays. Les réseaux de soins et les pratiques locales sont en revanche variés et souvent innovants

L'affaire des femmes

«En comparaison internationale, la Suisse a toujours privilégié un Etat social discret, informel, dans lequel les femmes sont considérées comme des aidantes naturelles, souligne la politologue genevoise Barbara Lucas. Conséquence: au niveau national, la dimension sociale du soin aux personnes dépendantes peine à être reconnue.»

Afin de mieux cerner cette réalité ainsi que la diversité des expériences locales, les chercheurs ont analysé les débats et les enjeux autour de cette problématique dans l'arène fédérale au cours des trente dernières années. Parallèlement, ils ont, au moyen de plus de 600 questionnaires, comparé les réseaux d'acteurs dans six villes suisses: Bâle, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Lugano et Sierre. Ils ont ensuite



procédé à des études de cas à Lugano, Frauenfeld et Genève, villes représentatives de la diversité helvétique. Ceci sur la base, dans chaque localité, d'entretiens qualitatifs avec une vingtaine d'acteurs politiques, administratifs, associatifs et professionnels.

«A l'échelle fédérale, la question de la dépendance due au handicap et à l'âge a été réglée dans le cadre de l'Al et de l'AVS et abordée de façon assez classique et médicalisée, par le biais notamment du financement de homes, de foyers, puis d'aides à domicile», rappelle Barbara Lucas. La prise en charge de la petite enfance n'est en revanche thématisée que depuis quelques années et reste fortement liée à la problématique de l'intégration des mères sur le marché du travail. «On en est encore à débattre de la légitimité de l'implication de l'Etat dans ce domaine», précise-t-elle.

Si l'étude montre que la Suisse est relativement à la traîne dans le contexte international, elle dévoile, au niveau local, une très forte diversité d'expériences se déclinant essentiellement selon trois modèles qui ont des implications très différentes en termes d'égalité d'accès aux différentes prestations ou de parcours de vie des aidants et des aidés. Au modèle de la réflexivité, inspiré de Genève, Bâle et Fribourg, s'opposent ainsi un modèle de l'assistance (Lugano, Sierre) et un modèle de la responsabilisation (Frauenfeld). Dans le premier, l'Etat favorise les expérimentations, respecte la pluralité de la société et encourage les initiatives des associations. A titre d'exemple, on peut citer les expériences de « désinstitutionnalisation» qui sont menées à Genève avec des handicapés susceptibles de vivre en appartement individuel. Le deuxième combine un modèle traditionnel de prise en charge (familles notamment) avec des mesures publiques souvent stigmatisantes, comme l'accueil en institutions fermées pour des cas jugés trop différents (handicap mental notamment). Quant au dernier, il délègue ces tâches avant tout au secteur privé, familial et marchand.

Autonomie et liberté de choix

La recherche a par ailleurs permis de mettre en évidence de nouvelles revendications, notamment dans le monde très dynamique du handicap. «On constate une volonté d'émancipation chez les personnes dépendantes, note Barbara Lucas. Dans tous les domaines, la relation d'aide est en train d'évoluer. L'activité, la socialité, l'autonomie, la liberté de choix sont des valeurs contemporaines montantes avec des enjeux concrets: l'offre peut en effet

s'orienter dans ce sens ou non.» A cela s'ajoutent une exigence de participation à la définition des besoins, aussi bien du côté des aidés que des aidants, et, chez le proches et les soignants, une demande de reconnaissance pour le travail accompli.

Quel est le modèle qui répond le mieux à ces nouvelles revendications? Pour la politologue, c'est clairement le modèle réflexif. Mais une offre élevée et variée de prestations ne suffit pas. Il faut encore que leur accès soit garanti à tous, indépendamment du revenu ou du niveau de formation.

Selon la chercheuse, il importe de repenser les synergies entre public et privé, monde associatif et Etat, personnes proches, associations et communes. Il faut surtout favoriser les échanges de bonnes pratiques entre cantons et entre différents domaines du soin, à l'image des activités intergénérationnelles mêlant petits enfants et aînés qui sont développées à Lugano et qui mériteraient d'être étendues ailleurs en Suisse. Pour elle, c'est à la Confédération qu'il incombe d'encourager ces échanges afin que la prise en charge de la dépendance soit enfin reconnue comme un enjeu national et que son contenu fasse l'objet d'un véritable débat. Première amorce de débat, un colloque scientifique autour des résultats de l'étude aura lieu au printemps prochain à Lausanne.